Dernière mise à jour : juillet 2026

Andorre

Ratification de la Convention européenne des droits de l'homme en 1996

Juge national : Canòlic Mingorance Cairat (31 mars 2025 -)
Les CV des juges sont disponibles sur le site internet de la CEDH

Previous judge : Josep Casadevall (1998-2015), Pere Pastor Vilanova (2015 - 2025)

Liste des juges à la Cour depuis 1959

La Cour a traité 16 requêtes concernant l'Andorre en 2025 qu'elle a déclarées irrecevables ou dont elle n'a pas poursuivi l'examen (requêtes rayées du rôle).

Requêtes traitées en	2024	2025	2026*
Requêtes attribuées à une formation judiciaire	14	8	8
Requêtes communiquées au gouvernement	0	2	0
Requêtes terminées :	6	16	5
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (juge unique)	6	16	5
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (comité)	0	0	0
- déclarées irrecevables ou rayées du rôle (chambre)	0	0	0
- tranchées par un arrêt	0	0	0

Requêtes pendantes devant la Cour au 01/07/2026	
Requêtes pendantes devant une formation judiciaire :	5
Juge unique	2
Comité (3 Juges)	2
Chambre (7 Juges)	1
Grande Chambre (17 Juges)	0

* janvier à juillet 2026

En ce qui concerne les formations judiciaires de la Cour et la procédure devant elles, voir le site internet de la Cour
Les statistiques concernant les mesures provisoires sont disponibles ici.

Andorre et ...

le greffe

Le greffe a pour rôle de fournir à la Cour un soutien juridique et administratif dans l'exercice de ses fonctions judiciaires. Il se compose de juristes, de personnel administratif et technique et de traducteurs. Il compte actuellement quelque **673** agents.

Affaires marquantes, arrêts rendus

Affaires portant sur l'article 6

Droit à un procès équitable

Chong Coronado c. Andorre
23.07.2020
L'affaire concernait une procédure pénale ayant abouti à la condamnation du requérant par défaut en première instance. Le requérant se plaignait de n'avoir pas pu interjeter appel car il devait au préalable se rendre personnellement en Andorre pour se présenter devant la juridiction de premier degré qui l'avait condamné. Il estimait qu'il aurait été immédiatement mis en détention s'il avait comparu devant cette juridiction.
Violation de l'article 6 § 1

UTE Saur Vallnet c. Andorre
29.05.2012
L'affaire concerne la plainte d'une union d'entreprises à l'encontre d'un manque allégué d'impartialité et d'indépendance de la chambre administrative du Tribunal supérieur de justice de la Principauté d'Andorre. Le magistrat rapporteur de la chambre administrative, ayant connu de sa cause en appel, était en même temps membre d'un cabinet d'avocats à Barcelone qui prêtait ses services de conseil au gouvernement andorran dans d'autres procédures.
Violation de l'article 6 § 1

Vidal Escoll et Guillan González c. Andorre
09.07.2008
Non-exécution d'un arrêt ordonnant la démolition partielle de deux immeubles situés en face des logements des requérants. Les requérants se plaignaient de ce qu'une procédure conjointe d'expropriation d'une partie de leur propriété visât à rendre caduque l'exécution de l'arrêt.
Violation de l'article 6 § 1

Autres affaires marquantes, arrêts rendus

Figueiredo Teixeira c. Andorre
08.11.2016
Conservation et communication à l'autorité judiciaire des données des appels téléphoniques du requérant suspecté de délit majeur de trafic de stupéfiants.
Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Gouarré Patte c. Andorre
12.01.2016
Impossibilité pour le requérant, médecin de son état, d'obtenir la révision d'une peine accessoire qui a prononcé son interdiction définitive d'exercer.
Violation de l'article 7 (pas de peine sans loi)
Violation de l'article 13 (droit à un recours effectif) combiné avec l'article 7

Ball c. Andorre
11.12.2012
Le requérant se plaignait de ce que, alors que l'appel qu'il avait formé dans sa procédure de divorce était en cours, les juridictions nationales avaient refusé d'exécuter une décision de justice définitive, qui prévoyait pour lui un programme de visites auprès de ses deux enfants.
Non-violation de l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Pla et Puncernau c. Andorre
13.07.2004
Concernait des décisions judiciaires énonçant que le requérant, en tant qu'enfant adopté, ne pouvait prétendre à une succession car il ne pouvait être considéré comme « un fils d'un mariage légitime et canonique » comme le précisait le testament en question.
Violation de l'article 14 (interdiction de la discrimination) combiné avec l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale)

Affaires marquantes, décisions rendues

Solanelles Mollar c. Andorre
20.03.2012
L'affaire portait sur les écoutes téléphoniques mises en place sur la ligne du requérant, dans le cadre d'une procédure pénale à l'encontre de tiers.
Requête déclarée irrecevable comme étant manifestement mal fondée.

Orosa Iglesias c. Andorre
31.05.2011
Concernait la déclaration de mise en faillite du mari de la requérante, de la requérante, de sa fille et de la société dont cette dernière était la présidente. La requérante se plaignait notamment que les procédures y afférant s'étaient étalées sur plus de neuf ans.
Requête déclarée irrecevable comme étant manifestement mal fondée.

Torres Duedra et autres c. Andorre
13.11.2008
Concernait une procédure contentieuse administrative relative à une demande de permis de travaux. Invoquant l'article 6 § 1 (droit d'accès à un tribunal), les requérants contestaient le calcul du délai du « silence administratif ».
Requête déclarée irrecevable comme étant manifestement mal fondée.

Contact à l'Unité presse de la CEDH :
+33 (0)3 90 21 42 08